

**Subventions sur le budget 2017 de
l'Observatoire Midi-Pyrénées.**

Conseil d'administration du 6 mars 2017

Délibération 2017/03/CA-010

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable du conseil de l'OMP ;

Après en avoir délibéré, les conseillers allouent les subventions suivantes financées sur le budget 2017 de l'Observatoire Midi-Pyrénées :

- | | |
|------------------------|-------------|
| - Association COMPLICE | 12 797,20 € |
| - SCAS | 3 000,00 € |

Toulouse, le 6 mars 2017
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 35
Nombre de membres présents ou représentés : 30

Nombre de voix favorables : 30
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0